

« Heureux les enfants et les jeunes qui grandissent
dans la confiance, ils diront oui à la Vie. »
Béatitude de l'Enseignement Catholique

Séjour à Rome

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant pour le séjour à Rome qui se déroulera du **lundi 13 octobre au vendredi 17 octobre 2025**

Voici le programme prévu et quelques informations administratives

- JOUR 1 – Départ de Solesmes vers 13h00, dîner sur la route, voyage de nuit.
- JOUR 2 – Arrivée à Rome vers 9h00. Dépôt des bagages à l'hôtel puis départ pour un circuit à pied qui nous mènera de la Fontaine de Trevi à la Piazza Navona, la Piazza di Spagna, la Piazza del Popolo, les Jardins de la villa Borghèse. L'après-midi, visite guidée de la Villa Medici. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi, installation dans les chambres, dîner et nuit sur place.
- JOUR 3 – Petit-déjeuner à l'hôtel puis départ pour le Vatican. Visite audio-guidée de la Basilique Saint-Pierre le matin et visite guidée des Musées du Vatican (incluant la Chapelle Sixtine) l'après-midi. Dîner en début de soirée dans un restaurant typique romain, puis balade dans le quartier du Trastevere. Retour à l'hôtel en fin de soirée, nuit sur place.
- JOUR 4 – Petit-déjeuner à l'hôtel puis départ pour la visite libre du Pantheon en 1ère partie de matinée. Visite guidée du Forum Romain en 2ème partie de matinée. Pique-nique, puis visite guidée du Colisée en début d'après-midi. Départ de Rome vers 18h00, dîner sur la route, voyage de nuit.
- JOUR 5 – Arrivée à Solesmes vers 14h00.

Nous logerons à l'hôtel « Generator » situé en plein centre de Rome.

Le séjour reviendra au maximum à 600€.

Merci de bien vouloir nous remettre **le plus rapidement possible et au plus tard le lundi 02 juin 2025**, une **enveloppe libellée au nom, prénom et classe de votre enfant** contenant :



- 1 chèque à l'ordre de l'O.G.E.C. Saint Michel de **200 euros** déposé le jeudi 12 juin.
- 2 chèques de **150 euros** à l'ordre de l'O.G.E.C. Saint Michel qui seront respectivement déposés les jeudi 10 juillet et 11 septembre 2025
- 1 chèque de **100 euros** à l'ordre de l'O.G.E.C. Saint Michel qui sera déposé le jeudi 9 octobre 2025

Et enfin, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir les documents suivants au plus tard **le vendredi 12 septembre 2025** :

- une photocopie de la carte d'identité ou du passeport de votre enfant ;
- une photocopie de la carte européenne d'assurance maladie de votre enfant ;
- une autorisation parentale de sortie du territoire signée par les deux parents et accompagnée d'une photocopie de la pièce d'identité des signataires et d'une copie du livret de famille. Le formulaire est à compléter en ligne, à télécharger, à imprimer puis à signer à partir de l'adresse suivante : **<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>**



Nous prévoyons également une réunion d'information courant septembre

Bien Cordialement

S. Devey, S. Fiévet, S. Migalski et F. Vanhove

